N° 6065 : RESUME

Les hauts fourneaux A et B de l’ancienne usine d’Esch-Belval sont les derniers témoins d’une époque révolue documentant la phase liquide de production sidérurgique. Sur proposition de la Commission des Sites et Monuments, ils ont été inscrits à l’Inventaire Supplémentaire des Sites et Monuments Nationaux en juillet 2000.

Dans sa réunion du 8 avril 2009, le Conseil de gouvernement a approuvé le « projet de loi relatif aux travaux de restauration et d'aménagement des installations industrielles des hauts

fourneaux A et B de Belval dans l'intérêt du Centre National de la Culture Industrielle » et *« marqué son accord de principe avec la création d'un Centre National de la Culture Industrielle qui a pour vocation de valoriser le site des hauts fourneaux de Belval et de devenir un centre culturel à rayonnement national et transfrontalier »*.

Le projet de loi a été déposé à la Chambre des Députés en date du 8septembre 2009.

Compte tenu de l'urgence d'intervention sur les structures métalliques en voie de dégradation, la Commission du Développement durable a proposé de modifier le projet de loi initial en prévoyant deux phases pour la réalisation des travaux.

Le gouvernement lui a confirmé sa volonté de conserver les hauts fourneaux et de réaliser le Centre National de la Culture Industrielle. Néanmoins, la situation économique du Grand-Duché a connu une rupture sensible au cours des deux dernières années nécessitant une révision des budgets pour les années à venir afin de réduire les dettes de l'Etat.

Le projet a donc été adapté à l'évolution économique : dans une première phase, il est prévu le traitement des surfaces et la restauration des hauts fourneaux en vue de leur conservation et leur intégration dans le nouveau contexte urbain.

Tous les travaux réalisés ou projetés sur les hauts fourneaux ont pour but la conservation à long terme des vestiges industriels et leur valorisation dans le contexte de la Cité des Sciences à travers les activités du Centre National de la Culture Industrielle.

Les hauts fourneaux ont fait l'objet d'une première loi du 17 novembre 2003 qui a permis d'engager des études et travaux préparatoires indispensables au développement du projet du CNCI. Des dépenses engagées au montant de 13.930.000 € ont été liquidés 12.600.000 € htva (tenant compte des recettes de mitrailles) pour :

* les travaux de sécurisation et de stabilisation des hauts fourneaux ;
* l'élaboration des concepts de conservation et de mise en valeur ;
* les travaux de démantèlement et de restauration en vue de la mise en œuvre du scénario de conservation retenu par le gouvernement.

Le concept de conservation des hauts fourneaux a été confirmé par le gouvernement le 18 février 2005. Les travaux de démantèlement ont commencé en janvier 2007 et ont été clôturés en 2009. Les opérations réalisées concernent :

* le démontage de la halle des coulées du haut fourneau B ;
* le démontage des installations communes aux deux hauts fourneaux ;
* le démantèlement des planchers de la tour carrée du haut fourneau A et des tours gueulard du haut fourneau A ainsi que du haut fourneau B, en vue de leur restauration ;
* le démantèlement des planchers de la tour carrée du haut fourneau B ;
* le démontage de la toiture Nord de la *Möllerei* ;
* le démantèlement des silos à minerai de la partie Nord de la *Möllerei*;
* la remise en état de la cheminée en maçonnerie du haut fourneau A.

A l'heure actuelle, tous les travaux de sécurisation et de démantèlement des hauts fourneaux sont terminés. Etant donné que, exposées aux intempéries, les structures métalliques se dégradent rapidement, il faut entamer d'urgence la prochaine étape qui prévoit le traitement des surfaces et les travaux de restauration ainsi que l'intégration des hauts fourneaux dans l'espace urbain de la Cité des Sciences.

Les travaux à réaliser dans l’immédiat porteront donc sur :

* le traitement des surfaces et la restauration du haut fourneau A ;
* le traitement des surfaces et la restauration du haut fourneau B ;
* l'adaptation des ouvrages au contexte urbain et l'illumination des hauts fourneaux.

Leur coût sera de 26.750.000 euros.

D'importants traitements de surfaces sont nécessaires pour préserver les hauts fourneaux à long terme et sécuriser l'espace public dans lequel ils se trouvent. La restauration du haut fourneau A inclut la remise en place des éléments manquants ou démontés mais nécessaires pour comprendre le fonctionnement des installations ainsi que les éléments nécessaires à l'accessibilité en vue d'une ouverture au public dans le Mur. Le haut fourneau B sera traité en surface avec une restauration des éléments nécessaires à l'accessibilité pour des raisons d'entretien.

La spécificité du projet de conservation des hauts fourneaux de Belval est leur intégration dans un nouveau contexte urbain en tant que «Monuments dans la Cité ». Pour augmenter leur visibilité dans le nouvel entourage contemporain, les hauts fourneaux seront mis en scène grâce à une illumination à la lumière blanche qui fait ressortir les structures et les couleurs des vestiges industriels.